

CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

1/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

SECTION I: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit CANDIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC

SECURE

Code du produit

Numéro d'AMM FR-2019-0001

Code UFI Non concerné

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Rodenticide, Produit Biocide TP14

REACH PC8

RB : appât, prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur SBM Life Science S.A.S

60, chemin des Mouilles

69130 Ecully France

+33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement)

Email: sds@sbm-company.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA INRS Centre 01 45 42 59 59

Antipoison

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

2/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

Dangers physiques:

Non classé

Dangers pour la santé :

Non classé

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : Aucun

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

Mentions supplémentaires : Aucune

Etiquetage supplémentaire : Aucun

2.3 Autres dangers

Ce produit est dangereux pour les mammifères, y compris les animaux domestiques et les oiseaux. L'exposition des animaux non cibles doit être évitée.



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

3/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nature Chimique

RB: appât

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.

| Ingrédients | N° CAS N° CE N° Index | N° REACH / Enreg. | Classification Règlement 1272/2008/CE | Danger Environnement | % (m/m) |
|---------------------|---|----------------------|---|-------------------------|--------------------------|
| Saccharose* | 57-50-1 200-334-9 / | / | 1 | / | x < 10,0000 |
| Flocoumafen (ISO)** | 90035-08-8 421-960-0 607-375-00-5 | / | Acute Tox. 1, H330 Acute Tox. 1, H310 Acute Tox. 1, H300 STOT RE 1, H372 (sang) Repr. 1A, H360D Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 | 10 10 | 0,0015 <= x <= 0,0029 |

^{*}substance pour laquelle il existe, en vertu de la législation de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail
**Limites de concentration spécifiques :

Repr. 1A, H360D: C≥ 0,003 %

STOT RE 1, H372 (sang) : C ≥ 0,05 %

STOT RE 2, H373 (sang) : $0,005 \% \le C < 0,05 \%$

Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

4/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de

sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison

ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.

Inhalation La présentation du produit limite les risques d'exposition par inhalation.

Faire respirer l'air frais, garder la personne au calme. En cas de gêne

persistante, consulter un médecin

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les

paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Enlever tout vêtement souillé.

Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux. Obtenir des soins

médicaux si une irritation ou une rougeur apparaît.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Ingestion Le mélange contient un amérisant pour limiter les risques d'ingestion.

Appeler immédiatement un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin.

Ne rien donner à une personne inconsciente.

Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Troubles de la coagulation. Tendance accrue au saignement.

Dans les cas graves, une hémorragie massive d'organes internes peut

entraîner un choc circulatoire, ce qui pourrait s'avérer fatal.

L'apparition des symptômes peut être retardée de 4 jours après

l'absorption.



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

5/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques Le produit contient un rodenticide anticoagulant avec un mode d'action de

type coumarine.

Traitement Traitement symptomatique : décontamination, fonctions vitales.

Administrer de la vitamine K1 (antidote).

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés - Mousse résistant à l'alcool

Eau pulvérisée

Poudre chimique (poudre sèche)

Moyens inappropriés - Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, une fumée formée de produits de combustion

dangereux va se dégager.

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Formation possible de gaz de type CO_x. Ne pas respirer

les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet. Appareil respiratoire autonome à air comprimé en circuit ouvert.

Informations supplémentaires

Rester en amont des flammes.

Refroidir les containers de produit en les aspergeant d'eau. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

6/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les non-secouristes

Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

Précautions pour les secouristes

Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.

Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et

non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement

Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

Méthodes de nettoyage

Recueillir le produit solide avec des moyens mécaniques (pelles,

balais...).

Si besoin, absorber le reste avec un matériau absorbant inerte. Puis le

stocker dans un récipient approprié pour élimination.

Nettoyer la zone touchée avec de l'eau puis rincer avec de l'eau pour

enlever tout résidu.

l'environnement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

7/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Le produit ne peut être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées.

Retirer toutes les boîtes d'appâts après la fin du traitement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Pas d'information disponible.

Mesures d'hygiène Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou

fumer.

Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le récipient bien fermé, hors de la portée des enfants.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et

conservés en position verticale.

Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur

(< 40°C), de toute exposition directe au soleil de l'humidité.

Stocker hors de portée des animaux domestiques, des oiseaux, des

animaux d'élevage.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans

le même local.

Matériaux appropriés Stocker uniquement dans l'emballage d'origine.

Pots et seaux refermables en PP, PEHD, PET ou PE.

Récipients refermables doublés en PP, PEHD, PET, PE, carton ou

métallique

Boîtes d'appâtage sécurisées en PP pré-remplies, suremballées dans

un récipient refermable (PET/PE) ou carton refermable.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

8/20

Date de création: 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021

Version: 01 / FRANCE

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit biocide, sous forme d'appât, prêt à l'emploi, pour tuer les

rongeurs. Utilisable en intérieur ou à l'extérieur.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

Pour les composants :

| Types d'exposition (professionnelles, biologiques) | Composants | NoCAS | Valeur limite d'exposition | Sources de l'exposition | m.à.j | Base |
|--|------------|---------|-------------------------------|-------------------------|-------|-------------|
| VLEP 8 heures | Saccharose | 57-50-1 | 10 mg/m ³ | / | / | Gestis / Fr |

Autres informations:

Pas d'autres données disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôles techniques appropriés

Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à

proximité des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Pas de protection respiratoire nécessaire dans le cadre d'une utilisation

normale.

Protection des mains Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Protection des yeux Eviter le contact avec les yeux.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

9/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

Protection de la peau et

du corps

Eviter le contact avec la peau.

Enlever et laver les vêtements souillés avant réutilisation.

Protections thermiques Non concerné

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

Placer l'appât de façon à éviter tout risque d'exposition aux animaux domestiques, aux animaux non cibles et en zones non submersibles, à

l'abri des intempéries.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique Bloc

Couleur Bleu

Odeur Caractéristique

Point de fusion/point de

congélation

Non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non applicable

Inflammabilité Pas facilement inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Pas de risque attendu

Point éclair Non applicable

Température d'auto-

inflammation

Non disponible

Température de décomposition

Non disponible



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC **SECURE**

10/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021

Version: 01 / FRANCE

6 - 8 - à 20°C pН

Viscosité cinématique Non applicable

Solubilité Insoluble dans l'eau

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur Non disponible

Densité relative Non disponible

Densité de vapeur

relative

Non disponible

Caractéristique des

particules

Pas d'informations disponibles

9.2 Autres informations

les classes de danger physique

Informations concernant Le mélange n'est pas classé dans des classes de danger physique.

de sécurité

Autres caractéristiques Pas d'informations disponibles

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité Aucune réaction dangereuse n'est prévisible dans les conditions

prévues d'utilisation et de stockage.

Décomposition thermique

Pas d'informations disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Le mélange est stable dans des conditions recommandées d'utilisation Stabilité chimique

et de stockage.



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

11/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021

Version: 01 / FRANCE

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues si le produit est utilisé en accord

avec les recommandations.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts, bases fortes, oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former des gaz toxiques ou irritants de type CO_{x} .

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) N°1272/2008

Toxicité aiguë par voie

orale

ETA orale = 20 000 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

 $ETA_{inhal} = 200 \text{ mg/l}$

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ETA dermale = 200 000 mg/kg

Irritation / corrosion

cutanée

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

12/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

Lésions oculaires

graves / irritation

oculaire

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Evaluation de la cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Flocoumafen: Peut nuire au fœtus.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Flocoumafen : Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :

Exposition unique : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

13/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

Exposition répétée : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

sont pas remplis.

Flocoumafen : L'exposition répétée à de petites quantités peut affecter

certains organes. Nuit au système de coagulation.

Danger par aspiration:

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations disponibles.

Autres informations

Ce produit est dangereux pour les mammifères, y compris les animaux domestiques et les oiseaux. L'exposition des animaux non cibles doit être évitée.

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données disponibles sur l'écotoxicité du mélange.

12.1 Toxicité

Toxicité pour les

poissons

CL50 = 0,067 mg/l Oncorhynchus mykiss

96 heures

Flocoumafen

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

CL50 = 0,17 mg/l Daphnia magna

48 heures Flocoumafen



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

14/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50 = 18,2 mg/lCE10 > 18,2 mg/l

Pseudokirchneriella subcapitata

72 heures Flocoumafen

Toxicité pour les

abeilles

Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les vers

de terre

Pas d'informations disponibles.

Toxicité pour les

oiseaux

Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Pas de données disponibles pour le mélange.

Flocoumafen : difficilement biodégradable

Koc Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Pas de données disponibles pour le mélange.

Flocoumafen : Facteur de bioconcentration > 2 000 L'accumulation dans les organismes est attendue.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Pas de données disponibles pour le mélange.

Flocoumafen : Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une

adsorption sur les particules de terre solides.

La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

15/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB Le flocoumafen satisfait les critères PBT et vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations disponibles

12.7 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit

l'application du produit.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités Eviter les écoulements dans l'environnement.

Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même. Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchèterie ou tout autre

centre de collecte approprié.

Ne pas laver à l'eau les poste d'appâtage entre les applications ou les

ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage.

Produit Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une

entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par

les autorités compétentes.

Emballages contaminés Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles

ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en

déchèterie ou par un organisme agréé.



16/20

CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le mélange n'est pas classé pour le transport.

ADR/RID/ADN

| 14.1 Numéro ONU | / |
|--------------------------|---|
| 14.2 Nom d'expédition | / |
| des Nations Unies | |
| 14.3 Classe(s) de danger | / |
| pour le transport | |
| 14.4 Groupe d'emballage | / |
| 14.5 Danger pour | / |
| l'environnement | |

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

| 14.1 Numéro ONU | / |
|--------------------------|----|
| | ٠, |
| 14.2 Nom d'expéditions | / |
| des Nations Unies | |
| 14.3 Classe(s) de danger | / |
| pour le transport | |
| 14.4 Groupe d'emballage | / |
| 14.5 Danger pour | / |
| l'environnement | |

IATA

| 14.1 Numéro ONU | / |
|--------------------------|---|
| 14.2 Nom d'expédition | / |
| des Nations Unies | |
| 14.3 Classe(s) de danger | / |
| pour le transport | |
| 14.4 Groupe d'emballage | / |
| 14.5 Danger pour | / |
| l'environnement | |

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

S'assurer que les personnes qui assurent le transport connaissent les précautions et les manipulations à effectuer dans l'éventualité d'un accident ou d'un déversement.



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

17/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RELATIVES Á LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations supplémentaires

Classement ICPE Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des

installations classées pour la protection de l'environnement :

ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre

2014): non concerné

Conformité aux annexes REACH

Les composants mentionnés en section 3.2 ne sont pas cités, en date de réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant

la liste des substances soumises à autorisation

Les composants mentionnés en section 3.2 sont cités, en date de réalisation de la présente EDS:

réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dispositions particulières :

Etiquetage additionnel relatif au Règlement Biocide N° 528/2012

Formulation: RB: appât, prêt à l'emploi

Composition: Flocoumafen N° CAS: 90035-08-8 0,0025 %

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

18/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

| H300 | Mortel en cas d'ingestion. |
|-------|---|
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H360D | Peut nuire au fœtus. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une |
| | exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. |

Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Toxicité aiguë (par voie cutanée) - Catégorie de danger 1 -

Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie de danger 1 -

| Acute Tox. 1 | Toxicité aiguë (par inhalation) – Catégorie de danger 1 - | | |
|---|---|--|--|
| Repr. 1A | Toxique pour la reproduction – Catégorie de danger 1A - | | |
| STOT RE 1 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée - | | |
| Catégorie de d | langer 1 - | | |
| Aquatic Acute 1Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique – Catégorie de danger 1 - | | | |
| Aquatic Chron | ic 1 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique - Catégorie de | | |
| danger 1 - | | | |

Abréviations et acronymes

Acute Tox. 1

Acute Tox. 1

| ADI / DJA ADN | Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure |
|------------------|--|
| ADR | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route |
| ARfD | Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë |
| ATE/ETA | Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë |
| BCF | Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration |
| NoCAS | Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS) |
| NoCE | Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne) |
| CEx | Concentration d'Effet pour X% |
| CEbx | Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale |



CANADIEN ULTRA SECURE/ RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

19/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

CErx Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale

CLP Classification, Labelling, Packaging regulation

Clx/ICx Concentration d'Inhibition pour X% CLx/LCx Concentration Létale pour X%

Conc. Concentration

DLx/LDx Dose Létale pour X%

DMEL Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale

DNEL Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet

DSENO Dose Sans Effet Observable EC Number EINECS and ELINCS Number

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS Inventaire européen des substances chimiques notifiées

EN/NE Norme européenne EU/UE Union Européenne

IATA International Air Transport Association: Réglementation IATA (Association

Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises

dangereuses

IBC International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous

Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques

dangereux en vrac (Recueil IBC)

ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

IMDG International Maritime Dangerous Goods: Code maritime international des

marchandises dangereuses

Koc Coefficient d'absorption

LOEC/LOEL Concentration/Dose minimale avec effet observé

MARPOL: International Convention for the prevention of marine pollution from ships -

Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

NOEC/NOEL Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés.

NOEC/NOEL en anglais.

N.O.S./N.S.A Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs

OCDE Organisation de coopération et de développement économique

OMS Organisation Mondiale de la Santé

OSHA Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail

PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic subtances / Substance persistante,

bioaccumulable et toxique

PNEC Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur

l'environnement

Pow Coefficient n-octanol / eau

REACH Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques

RID Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

S.A/A.S Substance Active

STOT Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles

SVHC Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante

TWA Valeur limite de moyenne d'exposition



CANADIEN ULTRA SECURE/RODICUM ULTRA SECURE/RODIBLOC SECURE

20/20

Date de création : 06/04/2021 Date de révision : 06/04/2021 Version : 01 / FRANCE

VLEP Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et

bioaccumulable

UN/NU Nations Unies

Méthodes utilisées :

La classification du mélange a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé (prise en compte des limites spécifiques et calcul).

Informations complémentaires :

Pas d'autres données disponibles.

Objet de la révision :

Il s'agit de la version 01 de ce document qui correspond à sa création.

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Informations supplémentaires :

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 878/2020 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.